

Dees - Fede - uca1-uca2 -La procédure de codécision...

1)FLEX est...

- a)Un soutien financier en faveur des pays ACP afin de stabiliser les recettes d'exportation de ces pays
- b)Un accord entre l'Union européenne et les pays AELE pour l'échange des données statistiques
- c)La nomenclature douanière commune
- d)Une publication annuelle de l'Office des statistiques

2)La procédure de codécision

- a)Donne au Parlement européen le droit de veto sur certains projets
- b)Impose au Conseil de voter à l'unanimité sur des projets, amendés par le Parlement européen
- c)A été instauré par l'acte unique
- d)Est supprimé par le traité d'Amsterdam

3)Gijs de Vries est actuellement

- a)Le président du conseil informel de la zone euro
- b)Le représentant du Conseil chargé de la lutte contre le terrorisme
- c)Le président d'Europol
- d)Le secrétaire général du Parlement européen

4)TAC est une abréviation communautaire utilisée dans le domaine :

- a)Agricole
- b)sidérurgique
- c)de la pêche
- d)de l'informatique

5)Dans quel domaine le Conseil de l'UE ne décide-t-il pas à l'unanimité ?

- a)Le régime linguistique des institutions communautaires
- b)La fiscalité
- c)La culture
- d)La protection des consommateurs

6)L'office européen des brevets se trouve à ...

- a)Bruxelles
- b)Strasbourg
- c)Munich
- d)Alicante

7)Le fond de cohésion est destiné aux états membres ...

- a)Dont l'endettement dépasse les 100% du produit national brut
- b)Dont le PIB/Habitant est inférieur à 90% de la moyenne communautaire
- c)Ayant un taux de chômage supérieur à 15%
- d)En retard de développement économique

8)Le règlement de procédure de la cour de justice est établi :

- a)Par le conseil, après avis du Parlement européen
- b)Par la Cour de justice, après approbation du conseil
- c)Par le conseil, sur proposition de la commission
- d)Par la cour de justice, après consultation du parlement européen

9)Quel acte juridique doit obligatoirement être publié au Journal Officiel ?

- a)Un avis
- b)Un règlement
- c)Une décision
- d)Une recommandation

10)La politique d'asile et d'immigration

- a)Est de la compétence exclusive du Conseil de l'Union
- b)Appartient au deuxième pilier de l'Union européenne
- c>A été communautarisée par le traité d'Amsterdam
- d)Est de la compétence exclusive des états membres

REponses 1>A 2>A 3>B 4>C 5>D 6>C 7>B 8>B 9>B 10>C